

3 septembre 1918

555/14
5555/14
5Confidentiel

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Le Ministre de Chine Hoo Wei Teh vient de me consulter sur une question assez délicate:

L'année dernière, le Saint-Siège a, m'a-t-il dit, envoyé une mission extraordinaire à Pékin et la République chinoise désire maintenant accréditer un Ministre auprès du Pape.

Le Gouvernement chinois désirerait confier ce mandat à Teh, tout en le conservant comme Ministre de Chine à Paris.

D'autre part, le Gouvernement chinois voudrait accréditer à Berne le Ministre de Chine à Vienne (Autriche), avec résidence à Vienne.

Comme Teh a été Ministre des Affaires Etrangères, son Gouvernement le consulte sur cette double combinaison dont il est venu m'entretenir à son tour.

Teh fait observer que la France étant en rupture diplomatique avec le Saint-Siège, on trouvera peut-être singulier à Paris qu'il soit accrédité en même temps à Rome, et au Vatican, on fera peut-être la même réflexion. En outre, la France a toujours été jalouse de la protection des catholiques en Chine, a vu de mau-

Monsieur
Monsieur HOFFMANN
Chef du Département Politique Suisse
(Affaires Etrangères)

B E R N E

Dodis



vais oeil les Italiens et les Allemands protéger leurs propres nationaux dans la République du Milieu et on verra probablement ici sans enthousiasme l'établissement de relations diplomatiques directes entre la Chine et le Souverain Pontife. Par tous ces motifs, Teh est disposé à conseiller à son Gouvernement de ne pas désigner le Ministre de Chine à Paris pour représenter son pays en même temps au Vatican.

D'autre part, puisque le Gouvernement Chinois désire créer une Légation à Berne, Teh, qui connaît la Suisse, trouve qu'il serait plus naturel d'accréditer à Berne le Ministre de Chine à Paris, puisque déjà maintenant c'est la Légation de Chine à Paris qui, en fait, s'occupe des étudiants chinois dans les écoles suisses, etc, et puisque on va deux ou trois fois plus vite de Paris à Berne que de Vienne à Berne.

Teh conclut donc qu'il vaudrait mieux accréditer au Vatican le Ministre de Chine à Vienne, puisque les relations du Gouvernement austro-hongrois avec le Saint-Siège sont bonnes et puisque en temps de paix, on va à Rome aussi vite de Vienne que de Paris. Le Japon d'ailleurs a accrédité jadis à Berne son représentant de Vienne. La Chine ferait donc comme le Japon.

Le Ministre de Chine demande, si, en fait, son collègue de Vienne pourrait sans difficulté voyager de Vienne à Rome par la Suisse pendant la guerre et ne méconnaît pas que, pendant la guerre, il peut y avoir des inconvénients à accréditer au Vatican le Ministre de Chine déjà accrédité auprès d'un ennemi de l'Italie,

en sorte qu'on tombe un peu de Charybde en Scylla ;
 le mariage de la Légation de Chine à Paris avec celle
 de Rome peut être mal vu du Gouvernement français et
 le mariage de la Légation de Chine à Vienne avec celle de
 Rome peut être mal vue du Gouvernement italien.

.....
 Je crois devoir vous donner avis de ce
 qui précède à cause de l'intention du Gouvernement chi-
 nois de créer un poste diplomatique à Berne. Si vous
 avez une impression sur le fond même des deux questions
 posées par Teh, je vous serais reconnaissant d'en faire
 part et, en tous cas, vous prierais de me faire savoir
 si les communications par voie ferrée de Vienne, par la
 Suisse, avec Rome, sont plus difficiles aujourd'hui
 qu'en temps de paix.

Teh paraissait très pressé de répondre à
 son Gouvernement. Le mardi 8 septembre serait le dernier
 délai.

Je me suis borné à lui dire qu'au point de
 vue pratique il valait mieux pour la rapidité et la com-
 modité des affaires que Berne fût rattaché à la Légation
 de Paris plutôt qu'à celle de Vienne. Au cas où vous
 jugeriez à propos de me répondre, il serait désirable
 de le faire hundi par télégramme chiffré.

Agréez, Monsieur le Conseiller Fédéral,
 l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse.